



Plessis Mag'

Avril 2019



Run&Bike



Fête du village



Commémoration du 11 novembre



Chaque jour qui passe me fait dire que nous avons de la **chance de vivre au Plessis-Feu-Aussoux**. 2019 vient d'ouvrir ses portes. En nous retournant, nous pouvons constater tout le chemin parcouru depuis 2014. C'est pourquoi nous poursuivrons le cap fixé, avec l'énergie et l'envie de vous servir. De nombreux travaux vont une nouvelle fois animer l'année. Ils sont tous destinés à embellir notre quotidien, sauvegarder notre patrimoine et préparer notre avenir.

En direction de la jeunesse et des sports :

L'installation d'un City-stade en lieu et place du terrain multisports associée à la pose de 5 agrès de fitness et d'un parcours de vélo. Mais aussi la réfection du revêtement du terrain de tennis.

En direction du cadre de vie et de l'aménagement :

Nous avons **renouvelé** 13 luminaires ballons rue de la Caumonnerie et rue de l'Eglise consommant moins d'énergie dans la continuité de notre programme de déploiement et amélioration **de l'éclairage public**.

Bâtiment public :

Nous avons effectué la réfection des pignons de l'école.

La voirie :

Nous avons bénéficié de la réfection de la D112E traversant notre village rue de la Caumonnerie, suite à notre collaboration étroite avec les élus et collaborateurs du Département. Ceci entièrement financé par leur soin.

Nous avons décidé d'adjoindre à ces travaux , car cela nous paraissait nécessaire , aux frais de la commune cette fois, la réfection de la place dite « des Marronniers » rue de la Caumonnerie et en avons profité, à la satisfaction des habitants, d'aménager les 3 entrées de propriétés qui restaient à faire.

Les moments forts :

La commémoration du centenaire du 11 novembre où je remercie chaleureusement, les enfants, leur famille et l'équipe enseignante de l'école Jean Commère.

Pour 2019 nous poursuivons sur le même élan et toujours avec autant de satisfaction l'engagement qui est le nôtre .

Nous travaillerons sur la poursuite de notre programmation de réfection de voirie rue de l'Echelle, rue des Peupliers et une partie de la rue de l'Eglise afin de pouvoir dans un premier temps établir des dossiers de demande de subventions pour dans un deuxième temps passer à la phase opérationnelle. Nous poursuivrons le déploiement de l'éclairage public rue de l'Eglise et de la Vacherie. Nous améliorerons les abords des équipements sportifs. Concernant l'entretien des bâtiments, des travaux d'amélioration sont programmés à l'école avec le remplacement des 2 portes d'accès.

Nous maintiendrons bien entendu notre fête de village, le marché de Noël, le repas des aînés, les Pâques et le Noël des enfants avec une nouveauté : le LOTO SPECIAL ENFANT !

Le déploiement de la fibre optique tant attendu sur notre village est actuellement en phase étude jusque l'automne 2019 suivi de la mise en place, par le syndicat numérique, à partir de la fin d'année.

Nous vous informerons en temps réel de ce déploiement dans sa phase travaux entièrement financés par le département, la région et la communauté de communes du Val Briard.

Vous pouvez en être assurés, l'équipe municipale maîtrise les choix qu'elle fait en fonction des contraintes mais aussi et surtout du potentiel des finances communales !

Je remercie l'ensemble de l'équipe municipale pour son implication, notre personnel très professionnel, nos élus locaux qui nous accompagnent et enfin nos associations et nos habitants bénévoles qui par leur participation positive participent et améliorent « le bien vivre ensemble ».

La crise économique, sociale et financière qui secoue notre pays reste vive. Ici, comme ailleurs nous n'y échappons pas.

La crise, elle frappe aussi nos entreprises locales nous imposant vigilance, réactivité et accompagnement. Elle fragilise bon nombre de nos concitoyens, jeunes, travailleurs et retraités appelant de notre part davantage de solidarité. La famille est au cœur de notre action et de nos préoccupations quotidiennes. Elle est le socle de notre équilibre.

Nous souhaitons donc que cette année apporte à toutes les familles beaucoup de satisfaction dans leurs projets et de joie à partager.

Votre Maire

Isabelle Perigault



Foulées du Plessis



Chasse aux oeufs



Congrès des maires

Sommaire

- Editorialp.2-3
- Réalisations et travaux.....p.5-7
- Notre Ecole.....p.8
- Vie citoyenne.....p.9
- Fêtes et cérémonies.....p.10-15
- La Vie associative.....p.16-17
- Notre Communauté de communes.....p.18-19
- Règles de bon voisinage.....p.20-22
- Etat Civil.....p.23
- Dates à retenir.....p.23



Décoration de Noël fabriquée par Gregory, notre agent technique

*Directeur de publication Isabelle PERIGAULT
Maire du PLESSIS FEU AUSSOUX
Coordination Générale
Elisabeth DE MORAIS
Rédaction et photographies
Commission et Service communication
Imprimé et distribué par nos soins*

Réalisations et travaux

Le City-Stade : un vrai lieu de vie!

Nous avons revisité l'aménagement du complexe sportif avec l'installation un City-stade en lieu et place du terrain multi-sport largement dégradé mais aussi la pose de 5 agrès de sport de plein air appréciés de tous puis un parcours de vélo . Nous en avons profité pour effectuer la réfection du revêtement du terrain de tennis. Ce lieu permet à tous de pratiquer un sport et d'y retrouver ses amis.



Eclairage public : économies d'énergie et amélioration du cadre de vie

Les travaux du réseau d'éclairage de la rue du Champ du Calvaire sont terminés.

Les 13 anciens candélabres à boules de la commune ont été remplacés dans le cadre de l'opération exceptionnelle « 3000 lampes ballons fluo » mise en place par le SDESM (Syndicat d'Electrification de Seine et Marne)



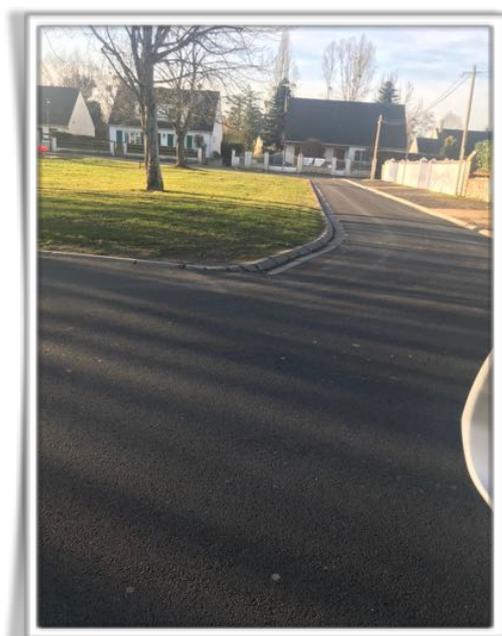
Eglise Saint Nicolas



De nouveaux vitraux ouvrants ont été installés dans l'Eglise afin de permettre une meilleure aération de l'édifice selon les préconisations de la Direction Générale des Patrimoines. Ils permettent d'éviter les problèmes d'humidité qui entraînent, condensation, ruissellement d'eau voire moisissures.

Ecole Jean Commère

Travaux de rénovation des façades du bâtiment : les pignons de l'école qui présentaient de larges fissures ont été réparés et renforcés.



Place des Marronniers

Les travaux de réfection de la place ont été entrepris en même temps que ceux de la réfection de la rue de la Caumonnerie par le Département de Seine et Marne.

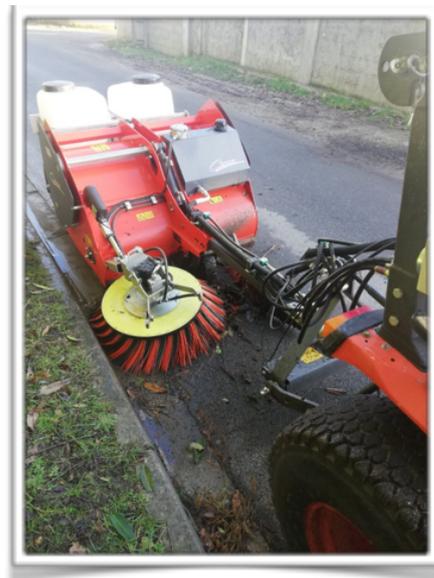
Nous y avons associé la réfection de 3 entrées d'habitation.

Salle Jean Jacques Barbaux

La salle a été équipée d'un nouveau réfrigérateur et lave vaisselle professionnels plus adaptés pour la location et les réceptions.

Equipement technique

La commune a fait l'acquisition d'une balayeuse-désherbeuse. Elle permet le nettoyage et le désherbage mécanique et naturel de la voirie. Cet investissement s'inscrit dans le projet de suppression des produits phytosanitaires.



Halle de la mairie



Depuis de nombreuses années les pigeons stationnent sur les poutres, ont fait des nids, ont pris possession des lieux et nuisent au public en contre bas. La seule solution, la plus dissuasive, est la pose d'un filet anti pigeon en sous toiture. En effet, le fait de poser ce filet contre les pigeons a eu comme conséquence de fermer leur lieu de résidence. Le problème est réglé, les lieux sont de nouveaux propres et peuvent être utilisés par tous sans crainte.

Ecole Jean Commère



Emilie DUBOIS

Antoine CONSTANT

Anaick HAVARD

Notre école primaire compte 67 élèves. Nous remercions vivement l'équipe enseignante pour leur dévouement et l'organisation d'un séjour découverte pour les classes de CE2, CM1 et CM2. Le séjour aura lieu du 8 au 12/04 et la municipalité participera financièrement pour aider les familles.

Afin de faire découvrir nos institutions aux enfants de CM1/CM2 de notre école, la municipalité a organisé et prendra en charge une visite de l'Assemblée Nationale qui aura lieu le 13 mai prochain.

Inscriptions école : enfants nés en 2016

L'inscription à l'école se fait dans un 1er temps en mairie. L'enfant doit être inscrit au plus tard au mois de juin précédant la rentrée scolaire.

Pièces à fournir à la mairie :

- le livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance de l'enfant ou tout autre document prouvant son identité et sa filiation,
- un justificatif récent de domicile,
- un document attestant que l'enfant a bénéficié des vaccinations obligatoires pour son âge ou justifie d'une contre-indication.



Le recensement citoyen

Le recensement citoyen est en effet une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Tous les Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

Une attestation de recensement sera délivrée pour permettre l'inscription aux examens et concours publics (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, conduite accompagnée).

Cette démarche permet d'effectuer ensuite la Journée Défense et Citoyenneté.

Les garçons et les filles doivent se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire.

Les Français non recensés peuvent régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

Pour se faire recenser, les pièces suivantes sont nécessaires :

- livret de famille ;
- pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française) ;
- justificatif de domicile.

Un document vous sera remis à cette occasion qui justifiera que le recensement a été effectué.



Elections européennes



Les prochaines élections européennes se déroulent le dimanche 26 mai 2019 en France. Le décret portant convocation des électeurs a été publié le 15 mars 2019. Les élections européennes ont lieu au suffrage universel direct à un tour.

Vote par procuration : les formalités doivent être accomplies au commissariat, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail. Votre présence est obligatoire.

Attention! En raison des délais de traitement de votre demande par l'administration, il est conseillé d'accomplir les démarches nécessaires le plus tôt possible afin de vous assurer que votre demande soit reçue à temps par votre mairie.

Le bureau de vote sera ouvert de 8h00 à 18h00.

Fêtes et cérémonies

Dimanche 1er avril 2018 de 10h à 12h

Chasse aux oeufs



Rendez-vous sous la halle de la mairie avec le traditionnel « café-rennoiseries » à tous les habitants.



La chasse aux oeufs débutera à 10h30.

Noubliez pas d'apporter un dessin ou le coloriage au dos de ce flash pour le tirage au sort du gros lot.

La chasse aux oeufs

Les enfants étaient encore plus nombreux que les années précédentes à venir se réjouir autour du lapin de Pâques et participer à la traditionnelle chasse aux oeufs!

Monsieur Lapin était parmi nous cette année et il a gâté les enfants qui se sont amusés à récupérer les carottes et à trouver les oeufs lâchés par les cloches de Pâques.



La fête du village : beau moment de convivialité !



Malgré la météo peu clémente le public était nombreux au rendez- vous. Le programme de cette édition s'il restait fidèle au rituel (concours de pétanque, structures gonflables, maquillage), présentait néanmoins une nouveauté car il rassemblait les habitants du canton autour des « mini-olympiades ». Nous remercions chaleureusement Catherine et Patrick Zanetti pour leur concours de pétanque. Cette belle journée s'est terminée par le magnifique feu d'artifice. Un grand merci à tous ceux qui bénévolement ont participé à son organisation et notamment à Patrick, notre cuisinier bénévole qui a su ravir les papilles.



Commémoration du centenaire de la Grande Guerre

Commémoration du centenaire de la Guerre 14-18



Isabelle PERIGAULT, maire du Plessis-Fou-Aussoux et le conseil municipal, accompagnés des enseignants et élèves de l'école Jean Commère, vous donnent rendez-vous le dimanche 11 novembre 2018.

10h15 : Départ du défilé en fanfare depuis la Mairie jusqu'au monument aux morts.

10h25 : Arrivée au cimetière : lecture de texte, minute de silence, Marseillaise interprétée par les écoliers de l'école Jean Commère accompagnés en musique par la fanfare.

11 h 00 : Le verre de l'amitié sera servi pour clôturer cette manifestation à la salle des fêtes.



100
ans
14-18

C'est devant un public venu très nombreux assister à la commémoration du centenaire du 11 Novembre, organisée par Pierre DUMONT. Isabelle PERIGAULT, maire, a lu le message du Président de la République puis a déposé la gerbe avec les enfants et une minute de silence a été observée. Le maire a remercié et invité les participants à venir découvrir l'exposition des enfants de l'école Jean Commère sur la Grande Guerre, suivie du verre de l'amitié



Nous remercions l'équipe enseignante de l'école Jean Commère pour leur implication et félicitons tous les enfants et leurs familles pour leur participation très appréciée. Pour les remercier, la municipalité a offert à chaque élève l'entrée au Musée de la Grande Guerre ainsi que le transport, où ils se sont rendus le 21 décembre 2018.

Repas des Aînés



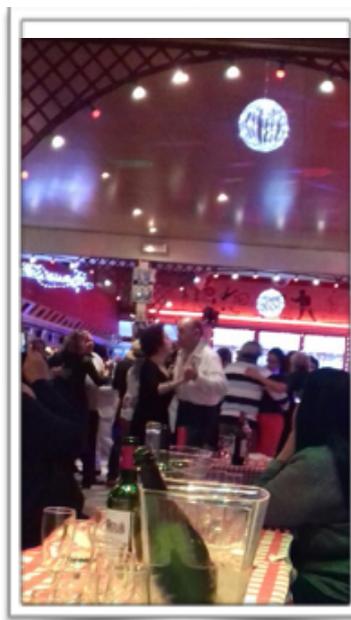
Dimanche 16 décembre
2018

« Chez Gégène »

à Joinville le Pont

Le repas des Aînés

Le dimanche 16 décembre 2018 nos aînés ont eu le plaisir de déguster un bon repas et clôturer cette journée par quelques pas de danse « Chez Gégène »



La commune de Plessis-Fer-Aussoux a la joie d'offrir un cadeau à votre enfant.
Cette année vous aurez à nouveau le plaisir de choisir son cadeau chez Joué Club à Coulommiers jusqu'au 30 novembre 2018 inclus.
Pour cela munissez-vous du bon joint que vous remettrez en caisse. Le magasin conservera le cadeau afin de l'emballer et celui-ci sera offert à votre enfant en mairie par le Père Noël, le dimanche 16 décembre 2018 entre 09h00 et 11h00.
Au cas où il ne vous est pas possible de venir merci de prévenir le secrétariat au 0169024786

Noël des enfants

C'est avec grand plaisir que les enfants se sont fait remettre un cadeau par le Père Noël ainsi qu'un cheque cadeau pour nos adolescents.



Voeux du Maire

Merci à vous d'être venus nombreux à cette traditionnelle manifestation de la vie communale, pour ce moment républicain convivial et festif que sont les vœux du maire. C'est toujours avec beaucoup de plaisir qu'Isabelle PERIGAULT et les élus vous accueillent au Plessis-Feu-Aussoux où il fait bon vivre, car une

cérémonie des vœux est un temps fort de contacts, un moment de rencontres, d'échanges et de réflexion entre les habitants du village et d'ailleurs, les élus et les notables.

Cette cérémonie a été l'occasion de saluer la mémoire de **Jean-Jacques Barbaux**, président du Conseil Départemental, en baptisant la salle des fêtes de notre village à son nom en présence de son épouse Laurence.

Nous garderons l'image d'un élu de proximité, défenseur de notre ruralité et bâtisseur de notre territoire. Un grand merci à lui!



Du côté de nos associations

Grâce à l'excellent travail des bénévoles des associations, aux sourires et à la disponibilité des équipes, de nombreux Ansoldiens profitent des différentes activités proposées. Vous trouverez ci-dessous quelques bons moments partagés ainsi que les prochaines dates... Un grand merci à eux!

CPFA



CERCLE D'ANIMATION SPORTIVE ET CULTURELLE DU PLESSIS FEU AUSSOUX
(C.P.F.A. - Association loi 1901)

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS - SAISON 2018/2019

Dimanche 7 Octobre 2018	LES FOULEES DU PLESSIS De tous niveaux et de tous âges (à partir de 6 ans), nous vous attendons pour les 15 ^{èmes} Foulees du Plessis.
Samedi 20 Octobre 2018	ZUMBA (de 10 h à midi) Un moment de détente en rythme, en musique et en joyeuse compagnie.
Vendredi 23 Novembre 2018	SOIREE « BEAUJOLAIS NOUVEAU » Fête le Beaujolais Nouveau avec buffet champêtre et ambiance musicale.
Samedi 26 Janvier 2019	SOIREE CHOUCROUTE Une bonne choucroute pour réjouir nos papilles un dimanche de janvier... Sympa non ?
Samedi 16 Février 2019	APRES-MIDI « CREPES & QUIZZ » Un alliage de gourmandise, de jeu et de culture... Voilà qui devrait vous séduire...
Dimanche 03 Mars 2019	LOTO Notre Loto annuel est à présent une institution qui attire toujours beaucoup de monde.
Dimanche 24 Mars 2019	CONCOURS DE BELOTE (après-midi) Rien de tel qu'un après-midi Belote pour s'amuser en agréable compagnie.
Samedi 14 Avril 2019	FETE DES JARDINS On fêtera le retour des beaux jours sur la place du village avec marché aux plantes et exposition photos. Le projet est encore à peaufiner... vous serez tenus informés.
Mercredi 1^{er} Mai 2019	FETE DU MUGUET Le 1 ^{er} mai c'est la fête du muguet et la fête des travailleurs. Voilà une magnifique occasion pour offrir un brin de muguet à tous nos bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie pour le « bien-vivre » des ansoldiens... Un grand merci à eux.
Vendredi 24 Mai 2019	FETE DES VOISINS La Fête des Voisins, c'est l'occasion de se retrouver entre ansoldiens et de partager nos spécialités culinaires.
Dimanche 02 Juin 2019	JEU DE PISTE (local "Le Plessis") Cela va devenir une tradition... Le 1 ^{er} dimanche de juin aura lieu chaque année notre super jeu de piste ouvert à tous : jeunes, moins jeunes, ansoldiens et non-ansoldiens
Dimanche 28 Juillet 2019	BROCANTE Ici, il s'agit d'une tradition bien établie... le dernier dimanche de juillet, c'est la Brocante du Plessis.

CONTACT : Catherine Grimberg : 06 08 24 01 25 // René Schwab : 06 14 49 17 00



CERCLE D'ANIMATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES DU PLESSIS FEU AUSSOUX
(C.P.F.A.)

Fête des jardins

DIMANCHE 14 AVRIL
PLACE DE LA MAIRIE à partir de 10 heures

Nous vous proposons une rencontre festive autour des jardins avec :

- . artisans et producteurs locaux
- . tout sur la permaculture
- . exposition photos (club photos Faremoutiers)
- . jardins éphémères
- . dépôt-vente d'objets du jardin

BUVETTE
RESTAURATION RAPIDE

RENSEIGNEMENTS :
Annie COLIN - Tél. : 06 76 68 43 69



PROCHAINES DATES:

- SAMEDI 18 MAI 2019
LOTO ANNUEL À VOINSLES
- JEUDI 30 MAI 2019 (RENDEZ-VOUS SUR PLACE)
SORTIE GRIMPOBRANCHES À LA FERTE SOUS JOUARRE (ACCROBRANCHES LE
MATIN POUR TOUS / PIQUE NIQUE / LASER GAME EXTÉRIEUR ET SUMO APRES
MIDI POUR LES ENFANTS PLUS DE 8 ANS)
- SAMEDI 22 JUIN 2019
4EME FETE ASSOCIATIVE THEME COW BOY AU PLESSIS FEU AUSSOUX
- SAMEDI 29 JUIN 2019 (TRAJET EN BUS DE TOURISME AU DEPART DU PLESSIS)
SORTIE DE FIN D'ANNÉE SHEERWOOD PARC A VIARMES

Bilan des actions des Services en 2018

LE SERVICE DE PORTAGE DE REPAS

50 bénéficiaires - 900 repas livrés par mois - Actuellement sur 11 communes, le service va continuer à se déployer sur tout le territoire en 2019 grâce à l'arrivée d'un 2^e agent à compter du 4 février.



TRANSPORT

Un 2^e Transport à la Demande (TAD) sillonne depuis juin 2018 le territoire. Ces deux TAD viennent compléter l'offre de transport existante : 330 abonnés et plus de 3 000 courses en 2018.

LE SERVICE JEUNESSE

Accompagne les jeunes de nos communes toute l'année pour les sorties et les vacances scolaires. En 2018, plus de 160 jeunes accueillis sur les très nombreuses activités et sorties proposées. Transport pris en charge.

LA PETITE ENFANCE

Un Relais Assistantes Maternelles (RAM) : lieu d'échange, de conseil et de ressources pour tous, des ateliers et des actions en itinérance dans vos communes... Un Service Petite Enfance : des actions dédiées en itinérance toute l'année qui ont rassemblé en 2018 près de 2 000 participants : des ateliers de découverte, des spectacles petite enfance, « La Fête des Petits Lecteurs » qui rassemble chaque année enfants, parents et assistantes maternelles, les « Cafés des Parents », les « Soirées des Parents »...

LA CULTURE

Un Festival Annuel de 5 semaines entièrement gratuit, « Le Festi'Val Bri'Art », mais aussi une programmation annuelle de qualité, des actions en faveur des scolaires et des publics empêchés. En 2018 : 23 800 spectateurs ont assisté à nos programmations dont plus de 8 800 élèves (écoles, collèges et lycée) transportés gratuitement - 75 cars mobilisés.

LE TOURISME



Création et Revitalisation des Chemins de Randonnée. L'édition d'une carte touristique pour une meilleure promotion de notre patrimoine, des services et des richesses présents sur notre territoire et le faire rayonner (carte consultable sur notre site et disponible en Communauté de Communes).



LA COMMUNICATION

« Le Mag » édité 3 fois par an et distribué directement dans les boîtes aux lettres 36 000 exemplaires distribués par an et téléchargeable sur notre site. Un Facebook, des affichages dédiés pour l'ensemble des services, de nombreux supports d'information édités chaque année, à votre disposition sur notre site internet ou en Communauté de Communes. Le Site internet en cours de refonte.

Une Communauté de Projets

INSTALLATION D'UNE STRUCTURE MULTI-ACCUEIL DE 40 BERCEAUX

Au cœur de la Ferme Communautaire en 2019. Également un partenariat avec les Établissements HARDY pour l'accueil et l'accompagnement des enfants et des parents avec comme objectif de travailler sur la détection précoce de tous les handicaps et plus particulièrement l'autisme.

UN PÔLE GARE MULTIMODAL

Le Pôle Gare de Marles en Brie sur la Commune de La Houssaye-en-Brie : Les travaux vont démarrer en février, la fin du chantier est prévue en 2020. La première phase de travaux consistera en la création de 365 places et n'impactera pas les places actuellement disponibles. La deuxième phase à l'été 2019 portera sur la réalisation du parking situé au nord. Mais nous vous reparlerons.

Une annonce forte lors des vœux du Val Briard : Valérie PÉCRESSE, Présidente de la Région Ile-de-France, s'est engagée pour la gratuité des parkings du Pôle Gare.



UNE STATION GNV - GAZ NATUREL POUR VÉHICULES SUR LA COMMUNE DE CHÂTRES

La station GNV à l'entrée de la ZAC Val Bréon 1 devrait être opérationnelle au second semestre 2019. C'est le concessionnaire ENGIE qui sera le gestionnaire de son implantation.

Le bilan environnemental du GNV permet de diviser les émissions de polluants locaux par 10 et de réduire de 20 % celles de gaz à effet de serre.

UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE VOLONTARISTE

Pour dynamiser l'implantation des entreprises et l'emploi sur le territoire :

La réalisation d'une Zone Économique Val Bréon II par l'achat en 2018 de 150 ha de foncier

Cette année 2019 nous mènerons toutes les études urbanistiques environnementales de faisabilité d'aménagement en concertation avec tous les acteurs locaux. L'objectif est d'établir une programmation d'aménagement pour cette fin d'année 2019.

C'est « Aménagement 77 » qui nous accompagnera sur ce dossier d'importance et à forts enjeux. À l'horizon 5 à 10 ans, cette Zone Économique représentera un large bassin d'emplois mais sera aussi gage de recettes fiscales pour notre territoire, en vue d'offrir de nouveaux services à la population.

Choix de l'aménageur pour les zones de développement économique à Fontenay-Trésigny

Ce projet porte sur une zone d'aménagement concerté multi site d'activités économiques des secteurs « plateau Bertaux » et « Frégy » sur la commune de Fontenay-Trésigny. Un bilan de

concertation préalable a été réalisée pour la création de la ZAC et pour l'attribution de la concession d'aménagement. La procédure de consultation d'aménageurs pour la création et la réalisation de la ZAC est en cours. La constitution d'une commission ad hoc a été faite dans le cadre de la procédure de désignation d'un concessionnaire pour la création et la réalisation de la ZAC.

Zone d'activité des Sources de l'Yerres et agrandissement de l'entreprise Payen

Nous travaillons avec l'entreprise PAYEN qui a pour projet de longue date de s'agrandir. Face au refus du Préfet de Région d'installer des entreprises de logistiques nous avons redirigé les possibilités d'aménagement avec d'autres entreprises. Nous devrions concrétiser une offre en 2019.

Le déploiement de la Fibre Optique depuis 2016

L'ensemble du territoire sera complètement raccordé en 2022 ce qui permettra une meilleure compétitivité pour nos entreprises et rompre la fracture numérique pour les habitants.

UNE AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE DE 15 EMPLACEMENTS

Située sur les communes de Marles-en-Brie et de Fontenay-Trésigny, afin de mieux gérer les séjours et éviter les stationnements sauvages sur le territoire. Projet obligatoire pour être conforme au schéma départemental afin d'être accompagné par les services de la préfecture en cas d'installation illicite. L'acquisition du terrain a été signée pour l'aménagement de 15 emplacements soient 30 caravanes à l'horizon 2020.

Adhésion au Groupement d'Intérêt Public Accueil et Habitat des Gens du Voyage (GIP).

LANCEMENT DES TRAVAUX DE LA TRANCHE 3 DU PÔLE RÉGIONAL CULTUREL

Il s'agit de la réhabilitation de l'aile nord de la Ferme communautaire : Création d'un pôle culturel, aménagement d'une salle communautaire et d'un espace de restauration - tranche 3 - Demande de DETR.

ÉLABORATION D'UN CONTRAT DE RURALITÉ : PERSPECTIVE POUR 2019

De nouveaux projets communaux et intercommunaux pourront être subventionnés par l'Etat.



Petits rappels de bonne conduite

Entretenir de bonnes relations avec ses voisins, c'est user de sa liberté sans nuire à celle d'autrui, comme chacun sait, elle s'arrête où commence celle des autres.



Bruits inutiles

Tout type de bruit (domestique, lié à une activité professionnelle, culturelle, sportive, de loisirs...) ne doit porter atteinte à la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit. Un aboiement continu, une mobylette qui pétarade, les hurlements répétés d'un enfant... sont autant de nuisances sonores à proscrire systématiquement.

Bruits de chantier

Ils sont autorisés :

Entre 7h et 20h du lundi au samedi (sauf jours fériés)

Exception faite aux interventions d'utilité publique urgente.

Appareils bruyants, outils de bricolage (perceuse, raboteuse, scie) ou de jardinage (tondeuse à gazon, motoculteur...)

Ils sont autorisés :

- De 8h à 12h et 14h à 19h du lundi au vendredi

- De 9h à 12 et 15h à 19h le samedi

De 10h à 12h les dimanches, jours fériés

Tapage nocturne

Entre 22 heures et 7 heures du matin : les bruits ou tapage injurieux ou nocturnes troublant la tranquillité d'autrui sont punis de l'amende prévue pour les contraventions de 3^e classe.

Bien vivre avec les animaux

Déjections canines

Les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections de leur animal.

Nuisances sonores

Il est interdit de jour comme de nuit, de laisser crier ou gémir, de façon répétée ou prolongée, un ou des animaux dans un logement, un local commercial, sur un balcon, dans une cour ou un jardin, un enclos attenant ou non à une habitation, susceptibles par leur comportement, de porter atteinte à la tranquillité publique.

Nourrir des animaux

Déposer des graines ou de la nourriture en tous lieux publics, cours ou autres parties d'immeuble pour y attirer les animaux errants (chats ou pigeons), est interdit lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs.



Respecter les lieux publics

Il est interdit d'effectuer d'abandonner, de déposer ou de jeter des détritrus, sur tout ou partie de la voie publique, bancs, trottoirs.

Jeter un papier au sol, vider le cendrier de sa voiture dans le caniveau ou abandonner des déchets sur un banc public est rigoureusement interdit.

Jardiner sans brûler



Il est interdit de brûler tout déchet à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels.

Les déchets végétaux de jardinage sont considérés comme des déchets ménagers. Ils peuvent donc être déposés gratuitement par les particuliers à la déchetterie. En cas d'infraction, vous risquez une amende de 4^e classe de 750€.

Planter sans dépasser

La plantation d'une haie de séparation entre deux propriétés doit respecter les consignes suivantes :

- Une distance minimale de 0,50 m de la ligne séparatrice pour les arbustes ne dépassant pas 2 mètres.
- Une distance minimale de 2 m de la ligne séparatrice pour les arbustes destinés à dépasser 2 mètres.

La distance se mesure à partir du milieu du tronc ; la hauteur se mesure à partir du sol.

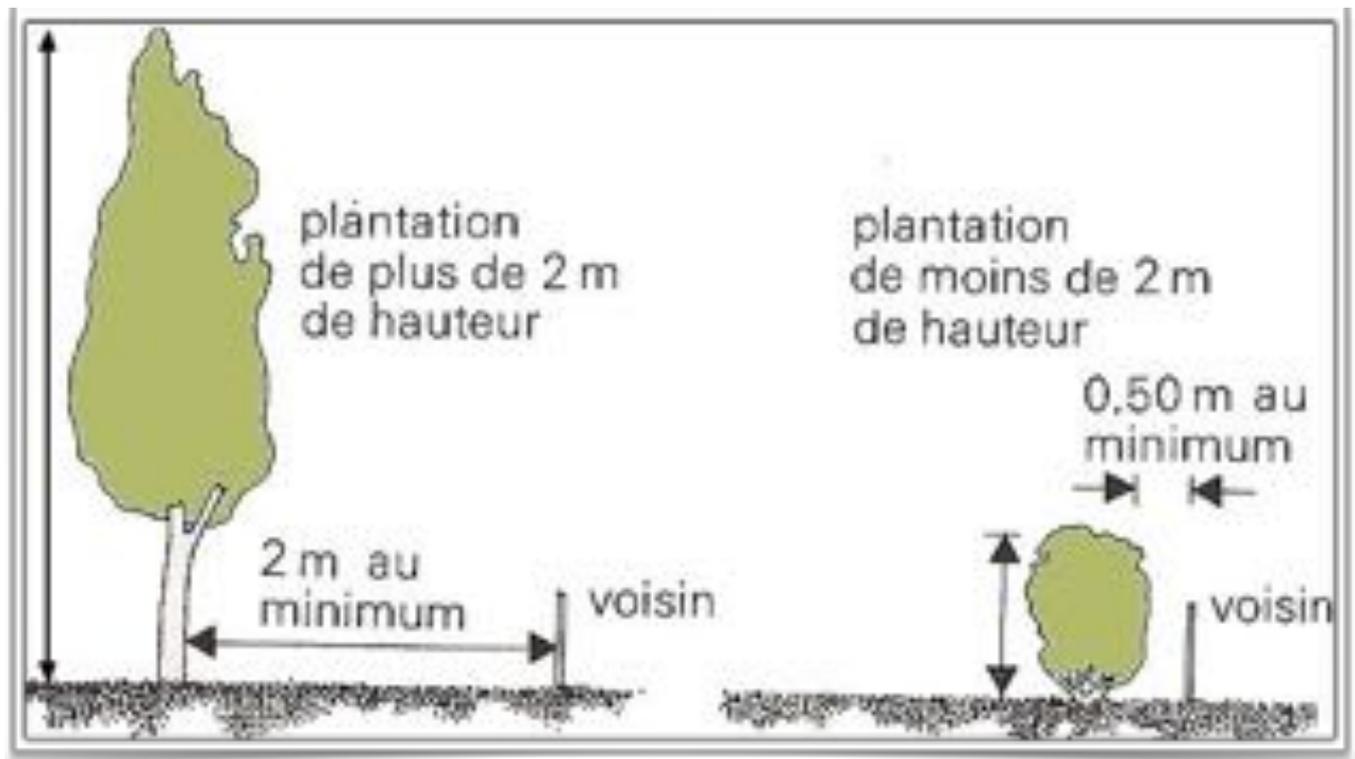
En présence d'un mur

- Mur mitoyen, la distance est mesurée à partir du milieu du mur
- Mur appartenant au voisin, distance à partir de la face du mur qui donne chez vous.
- Mur vous appartenant, distance à partir de la face du mur orienté vers le voisin.

Toutes plantations ne respectant pas ces distances, peuvent être soumises à une demande d'élagage ou d'arrachage de la part de votre voisin. Celui-ci n'a pas le droit de couper lui-même les branches qui dépassent. Mais, il a le droit absolu d'exiger qu'elles soient coupées au niveau de la limite séparatrice.

Plantations le long de voies publiques

L'entretien est à la charge du propriétaire riverain, dont la responsabilité est engagée en cas d'accident.



Etat-Civil

Naissances

Nous félicitons les parents de :



Lyam LOPES né le 18/01/2018
Logan NICAISE né LE 18/02/2018
Léo MENESTRIER né le 23/11/2018
Wyatt GALATA né le 31/12/2018
Flavio GODINHO né le 19/03/2019

Mariages

Anthony DICANOT et Emilie DUPRE
le 02/06/2018



**IMPORTANT !
DATES A RETENIR**

Dates à retenir

- 14 avril : Fête des jardins avec le CPFA
- 21 avril : Chasse aux oeufs
- 8 mai : Commémoration
- 24 mai : Fête des voisins avec le CPFA
- 25 mai : Fête des petits lecteurs
- 26 mai : Elections européennes
- 2 juin : Jeu de piste avec le CPFA
- 16 juin : Randonnée gourmande avec le Val Briard
- 22 juin : Fête des Petits Malins
- 21 septembre : Fête du Plessis-Feu-Aussoux
- 6 octobre : Foulées du Plessis avec le CPFA

iad

VOUS VENDEZ, VOUS ACHETEZ ?

Avis de valeur
de votre bien offert



Réseau de
proximité



Honoraires
adaptés



Votre conseiller immobilier à ROZAY-EN-BRIE et ses alentours

Frédéric CARREIRA

06 70 56 91 23



iadfrance.fr



frederick.carreira@iadfrance.fr

Devenez conseiller immobilier indépendant ! Contactez-moi !

Proxi
si proche et tellement complice
SEPT 7 VAUDOY-EN-BRIE
1, RUE DE LA MAIRIE
77141 VAUDOY EN BRIE
06.72.44.12.19
**VOTRE COMMERCE DE PROXIMITE
VOUS ACCUEILLE 7 JOURS SUR 7**
de 8H00 à 13H00
et de 15H30 à 20H00
PAINS ET VIENNOISERIES CUITS SUR PLACE
POINT RELAIS
POINT RETRAIT ARGENT
GAZ
LIVRAISON A DOMICILE
Proxi

Prochainement pâtisserie